

# CHALLENGE SOUVENIRS DURABLES DES GRANDS CAUSSES

## JUIN 2025

En symbiose avec la stratégie de transition écologique du territoire, le Parc naturel régional des Grands Causses a signé en 2021 un Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'ADEME. À travers celui-ci, il s'agit de soutenir de nouvelles filières dans une démarche d'économie circulaire.

Destination d'excellence pour la pleine nature, le Parc et les collectivités ont souhaité cette année, décliner un premier Challenge de création autour d'un souvenir durable, dont la matière première sera issue de ces mêmes activités.





# LE CHALLENGE EN DÉTAIL

**Le Parc naturel régional des Grands Causses**, en partenariat avec les communautés de communes et offices de tourisme du territoire, lancent le 1<sup>er</sup> « Challenge souvenirs durables dans les Grands Causses ».

**Le principe** : upcycler une matière issue des activités de pleine nature du territoire pour créer, via un concours de création, un souvenir durable commercialisé sur ce même territoire. Cette année, la matière collectée sera : **les combinaisons néoprènes** (canoë, canyoning...).

En alliant économie circulaire et tourisme durable, il s'agit de soutenir une filière dans son ensemble, de l'amont (collecte de la matière) à l'aval (commercialisation locale), dans un nouveau pan de la transition écologique.

## LES ÉTAPES

01

**Avril 2025** : collecte de la matière première par la Communauté de communes Millau Grands Causses auprès des professionnels des activités de pleine nature.

02

**Avril à juin 2025** : lancement du challenge auprès de structures de l'upcycling pour créer un prototype.

03

**Jeudi 12 juin 2025** : jury de sélection du lauréat.

Le lauréat se verra attribuer une commande pour un montant de 3 000€ (soit ~200 pièces estimées), financée par les partenaires de l'action (via des fonds ADEME). La moitié des pièces sera conservée par les partenaires pour en faire des dons à des occasions variées, et l'autre moitié sera commercialisée localement, dans une optique de tester le modèle économique.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour participer au challenge, les candidats doivent envoyer le dossier de candidature complété auprès du Parc naturel régional des Grands Causses :**

- par courrier au 71 boulevard de l'Ayrolle, 12101 Millau Cédex
- par mail : [manon.lilas@parc-grands-causses.fr](mailto:manon.lilas@parc-grands-causses.fr)

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au lundi 2 juin 2025 à 12h00.**

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site du [parc-grands-causses.fr](http://parc-grands-causses.fr) ou sur demande à l'adresse mail suivante : [manon.lilas@parc-grands-causses.fr](mailto:manon.lilas@parc-grands-causses.fr)



Parc naturel régional des Grands Causses

71 boulevard de l'Ayrolle

12 100 Millau

[manon.lilas@parc-grands-causses.fr](mailto:manon.lilas@parc-grands-causses.fr)

06 40 83 84 47

